

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 26/10/2015

### **Absents :**

- **Teddy BENDRISS**

**La séance a été ouverte à 20h12**

### **1 Chantiers en cours**

M.HOUSSEAUX a rendu compte de l'avancement du chantier de construction de l'école primaire et du dossier de réalisation du bâtiment de la nouvelle boulangerie.

Ces opérations avancent sans difficultés particulières.

#### **Ecole :**

Le bâtiment école est clos et couvert depuis fin septembre.

Les travaux de plafonds et d'isolation sont engagés.

A ce jour l'ouverture de cette nouvelle école est toujours prévue pour mars 2016.

#### **Boulangerie :**

L'avant projet définitif sera présenté le 4 novembre.

La date de livraison du bâtiment initialement prévue pour octobre 2016 est maintenue.

### **2 SIVOM : Point d'Apport Volontaire**

Madame Jean est intervenue pour regretter le manque d'informations auprès du public, souligner les insuffisances de l'étude financière, et les répercussions négatives sur les administrés. Elle regrette que l'on envisage de changer un système qui marche bien pour un système déjà dépassé.

Après un court débat sur les problèmes de dépôts sauvages, sur l'hygiène et les fuites éventuelles des conteneurs, sur les surcoûts financiers éventuels à la charge des communes, le projet a été soumis au vote : 7 voix pour et 7 voix contre.

Les 2 délégués de la commune traduiront ce vote lors de la séance du SIVOM qui décidera de l'application des PAV.

### **4-Convention pour le déneigement**

Le Conseil a accepté la signature d'une convention pour le déneigement avec M.MINOT Emmanuel.

M. Minot pourra intervenir en complément de l'employé communal en cas de besoin, le weekend notamment

### **5-Budget annexe Boulangerie/épicerie**

Le Conseil a autorisé le maire à établir ce budget et faire débloquer l'emprunt réalisé pour la construction sur sur ce budget.

### **6-Questions diverses**

- M. Le Maire a donné lecture de la demande de l'équipe éducative concernant l'achat de vidéoprojecteurs pour un montant de 4 584 euros.

- M. Le Maire a remercié le comité d'organisation de la course des 11kms de Contrevoz pour les dons effectués auprès du comité de fleurissement et des écoliers.

- Le Conseil a accepté la signature de la convention 2016 de maintenance des logiciels informatique aux mêmes conditions que 2015.

- le conseil a autorisé l'acquisition d'une nouvelle débroussailleuse pour un montant de 779 euros reprise déduite

- Le Conseil a donné son accord pour s'engager dans le zéro pesticides

- Le conseil a décidé de s'engager dans l'étude pour un arrêt de l'éclairage public de minuit à 4h00 et fera estimer par le SIEA l'économie qui pourrait être généré par cet arrêt.

**La séance a été levée à 22h40**

Le Maire

Alain SAUREL